



**Rapport
de la société civile
afrodescendante
en préparation de
la Commission de
Vérité au
Parlement Fédéral**

*24 septembre 2020
Parlement bruxellois*

Remerciements



Au nom du collectif de la société civile afrodescendante, nous tenons à remercier notre hôte le Président du Parlement bruxellois, monsieur Rachid Madrane. Nous remercions également one.brussels-sp.a et madame Hilde Sabbe pour l'aide apportée pour l'organisation de cet événement.

Nous remercions les experts nommés par la commission, les députés et les autres acteurs politiques belges tous partis confondus qui ont répondu présents à notre invitation. Merci aussi invité de la société civil et aux médias qui ont le rôle de transmission à la population, un grand merci aux nombreuses personnes qui nous suivent sur les réseaux sociaux malgré le fait que nous aurions préféré les inviter dans l'hémicycle du Parlement bloqué par les circonstances actuelles de sécurité sanitaire.

À titre personnel je souhaitais chaleureusement à remercier toutes les personnes qui ont travaillé bénévolement depuis la fin du mois de juin pour que la diaspora afro descendante puisse être écoutée et surtout pour qu'elle s'implique afin de participer à son histoire passée et future .

Au nom du collectif de la société civile afrodescendante, nous tenons à remercier monsieur Wouter De Vriendt, président de la commission ainsi que monsieur Pascal Smet pour leur écoute attentive. Nous souhaiterions faire de vous tous nos alliés sincères et fidèles pour faire émerger nos revendications auprès de toute la classe politique belge, mais aussi pour que la Belgique devienne exemplaire et porte notre message auprès des autres pays européens qui ont un passé colonial afin qu'ils suivent à leur tour, le mouvement de vérité de réconciliation avec les populations de leurs anciennes colonies. Sans oublier l'étape primordiale de la réparation auprès des populations qui ont été meurtries et traumatisées.

Même si aujourd'hui nous parlons pour la Belgique du Congo du Burundi et du Rwanda, nous ne pouvons pas oublier que nous ne sommes pas les seuls à avoir subi ces atrocités et odieux crimes contre l'humanité que représente la colonisation d'un peuple par un autre . Conscient aussi que nous afro descendant de toutes origines et peux importe le continent, sommes égaux face au racisme et à la discrimination que nous subissons dans le monde, en Europe, en Belgique parce que notre seul crime est d'avoir une culture et surtout une couleur de peau qui nous distingue . Malgré tout cela, notre souhait est de participer à l'écriture d'une nouvelle page de l'histoire des peuples vivant en harmonie, dans la justice et le respect mutuel des libertés de chacun.

Les nouvelles relations des peuples seront écrites par les nouvelles générations.

Aujourd'hui, le 24 septembre 2020, nous sommes arrivés à un point où nous ne pouvons plus nous satisfaire de simples regrets de la part du Roi des Belges ni de la part de la Première Ministre. Nous leur demandons solennellement des excuses sincères et profondes à l'égard des populations victimes de leur colonisation territoriale et surtout mentale. Nous leur demandons également de renommer dès aujourd'hui cette commission en incluant le mot RÉPARATION ne dit-on pas qu'une faute avouée est à moitié pardonnée ???.

La Belgique a manqué à ses obligations. En 1948, dans le 1er article de la 1ère déclaration universelle de l'ONU, il est dit que « tous les êtres humains sont nés libres et égaux en dignité et droits ».

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

En 2001, à Durban, lors de la conférence de l'ONU, la Belgique s'est engagée à élaborer un plan d'action national contre le racisme. Il a été retenu la nécessité de traiter 3 thématiques pour rehausser le niveau de reconnaissance, de justice et de développement des afrodescendants.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

En décembre 2014, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé, dans sa Résolution 68/237, la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine. Six années sont passées depuis.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Il nous reste un peu moins de quatre ans pour que l'on puisse valoriser cette fameuse décennie afrodescendante et nous pouvons encore « **CHANGER** » la donne.

C'est pour tous ces manquements que nous vous proposons de composer un comité de suivi chargé de s'assurer que les décisions seront exécutées dans les temps impartis.

Mesdames et Messieurs, vous pouvez aujourd'hui compter sur un socle solide d'associations et de militants qui se sont rassemblés pour continuer à porter ce combat. Le Collectif que nous représentons va collaborer avec les autres mouvements existants en Belgique comme la Plateforme des femmes de

la diaspora congolaise de Belgique, l'association Bamko, le collectif Mémoire colonial et lutte contre les discriminations et encore beaucoup d'autres que nous allons contacter et intéresser. Mais nous avons déjà été sollicités par des mouvements de droits civiques internationaux avec lesquels nous allons aussi collaborer. Encore une fois, nous attendons que vous deveniez nos partenaires.

Nous vivons dans un monde où les jeunes ont accès à n'importe quelles informations (vraies ou fausses) grâce à internet et aux réseaux sociaux. Il y a une quantité d'information qui s'échange sur les réseaux pour combler les carences dans certaines matières des programmes scolaires belges.

Cette même jeunesse est consciente que le système impose des inégalités raciales pour dissimuler et surtout ne pas assumer pleinement son passé honteux.

La jeunesse est désormais consciente et active, ce 7 juin 2020 (rassemblement Black Lives Matter), nous avons vu et vécu l'implication d'une jeunesse éclectique sans barrière linguistique qui a su organiser un rassemblement multigénérationnel de 20 mille personnes toutes cultures confondues., aujourd'hui les causes d'injustice raciale ne touchent plus seulement que les communautés racistes.

Le contexte de perte de liberté civique imposé par le Covid nous pousse à plus de solidarités et de multiculturalisme. Le combat, et je vous assure que c'est un combat, n'oppose plus seulement comme on voudrait nous le faire croire vulgairement, les noirs contre les blancs, les anciens colons contre les anciens colonisés Non, il oppose des tirants, des oppresseurs, des dictateurs, des prédateurs égocentriques et vénaux contre des personnes qui portent d'autres valeurs, d'autres réalités des militants pour l'égalité, la dignité et la justice pour tous. Les couleurs se mélangent dans un camp comme dans l'autre.

Mesdames et messieurs choisissez votre camp.

Pour moi, pour nous, la lutte continue.

DIDO LAKAMA

Thème 1:

Proposition de méthodologies à appliquer par la Commission Vérité

Par Billy Kalonji et Pat Patoma

Nous avons choisi ce lieu parce que c'est ici que s'expriment les voix du peuple.

Ce lieu également nous a permis des avancées très sérieuses.

Nous espérons et ferons tout pour que cette date du 24 septembre 2020 dans une année très spéciale sur tous les points de vue marque également un début d'une nouvelle manière pour la participation citoyenne (la société civile) dans ce processus important.

Nous sommes ici parce que vous êtes toujours chez nous,
Nous sommes ici parce que vous êtes retournés chez nous,
Nous sommes ici parce que vous êtes de chez nous,
Nous sommes ici parce que nous sommes des citoyens du monde comme vous !

Nous sommes maintenant ici pour qu'il n'y ait pas de vous et nous mais bien un Ubuntu !

Tu existes parce que j'existe !

Nous voulons ici appuyer sur le point central sur lequel se construit notre démarche : le racisme, la discrimination raciale, comme principale conséquence de la colonisation du Congo (depuis 1885) et par la suite du Rwanda et du Burundi, sur toutes les générations de Congolaises et Congolais, Rwandaises et Rwandais, Burundaises et Burundais.

Et ce racisme que nous, Belges et afro descendants, subissons au quotidien est d'autant plus exacerbé par la présence dans l'espace public de nombreux vestiges du passé colonial de notre pays, présenté comme glorieux, semblent nous narguer. Il est d'autant plus présent que tout au long de notre parcours scolaire, en tout cas pour ceux des nôtres qui avons étudiés ici, la version nous enseignée est si loin de réalité sur ce passé colonial.

La Belgique, notre pays, doit se décoloniser elle-même, décoloniser l'espace public ; décoloniser son enseignement pour construire des relations saines et apaisées entre Belges de diverses origines.

Pour rappel, dès l'exposition universelle de 1885 à Anvers, Léopold II vend son projet colonial, et veut montrer à l'opinion qu'il est nécessaire de « civiliser » ces peuples du bout du monde. Il fait venir des Africains, installe dans l'exposition un « village type congolais » (comme une maison témoin) qui connut franc succès auprès du public. Cette propagande coloniale est prolongée dans les expositions universelles de 1894, 1897 et 1958. En 1897, pour la section coloniale de l'exposition située à Tervuren, le gouvernement belge fait venir 267 Congolais, à nouveau pour y exposer son « village congolais », censé mettre en valeur les produits de la

colonisation et convaincre les investisseurs et l'opinion publique du bien-fondé du projet colonial de Léopold II. Sept de ces Africains Congolais trouveront la mort suite aux épidémies de grippe, de pneumonie et aux mauvais traitements. Ils s'appelaient Sambo, Mpemba, Ngemba, Ekia, Nzau, Kitukwa et Mibange.

En 1919, Panda Farnana, ingénieur agronome et nationaliste congolais, fonde l'Union Congolaise, la plus ancienne association sans but lucratif initiée par des Congolais sur le sol belge. Depuis, de nombreuses associations anticoloniales se sont créées, pour défendre les droits des peuples colonisés et les faire passer du rôle de « sujets » à celui de citoyen à part entière. Aujourd'hui, en Belgique, ces discriminations qui, se fondent en réalité sur le racisme que véhiculait la colonisation, existent encore.

C'est, du combat de ces associations, héritières de l'Union Congolaise de Panda Farnana, que la prise de conscience de ce racisme a abouti à la création de cette Commission décolonisation. Elle est donc loin d'être d'une initiative du Musée de Tervuren, symbole phare de l'épopée coloniale qui, bien qu'ayant pris conscience de son anachronisme 60 ans après les indépendances, a raté sa tentative de reconversion ; le Musée a manqué sa décolonisation.

Et pour preuve, le Musée a suspendu sa collaboration depuis 2017 avec le COMRAF (Comité de concertation du Musée avec les associations africaines) qui pourtant l'accompagnait dans sa tentative de reconversion. Comment donc le Musée pourrait-il espérer accompagner le travail de cette Commission décolonisation ?

Nous dénonçons ce choix du Musée. Nous dénonçons aussi et ainsi ce choix de 10 experts qui n'intègre pas les acteurs, souvent de jeunes acteurs, des acteurs de terrain des communautés africaines. Cette sélection a été effectué de manière opaque, et sans aucun criterium connu, ni appel à candidature. Nos associations, nos jeunes acteurs du changement, ont tous leur place pour participer à la définition de ce virage qu'ils ont provoqué.

Nous dénonçons aussi la durée, fort courte, de leur mission car les « experts » ne disposeront que de trois mois pour définir une méthodologie, et dans ce laps de temps, ne pourra pas consulter, ni collaborer avec les communautés qui sont aussi les premières concernées. Nous dénonçons les procédures actuelles de consultations .

Nous accordons une grande importance au processus et aux structures de concertation qui doivent selon nous être très claires. Ce processus de concertation est au moins aussi important que le résultat. Nous rappelons qu'il faille tenir compte des équilibres et réalités régionaux de notre pays, et des statuts qu'on ces personnes (EU ou non EU) pour permettre une meilleure participation de cette société civile. La place de la société civile, des acteurs de terrain, doit être renforcée.

Nous exigeons que soit instauré un dialogue permanent avec les parties prenantes, plus particulièrement avec la société civile. Le Musée de Tervuren ne pourra véritablement s'appeler « AfricaMuseum » que lorsque les diasporas y seront installées en son sein de façon structurelle, telle que proposée à l'époque par les associations africaines du COMRAF.

Outre le Musée de Tervuren, deux autres structures fédérales culturelles reçoivent un budget de la part du ministère belge de la coopération au développement : BOZAR, où la diversité reste encore et toujours devant la porte, et Africalia, où la diversité n'a toujours pas pu pleinement s'exprimer. Il est important de revoir les bases sur lesquelles notre pays appuie sa coopération au développement, car plus que les discours, les actes parlent d'eux-mêmes.

La réconciliation est un des principaux objectifs à atteindre. Aboutir à cette réconciliation est un processus de longue haleine. Compte tenu des nombreux secteurs qui doivent être abordé par cette commission, il convient d'y consacrer le temps nécessaire. Cette réconciliation passe d'abord par une vraie décolonisation culturelle. Mais elle comporte aussi des aspects psychologiques, économiques, sociaux, familiaux et religieux (sur lesquels reviendront mes amis).

Certaines politiques et démarches supposées scientifiques, ancrées dans des préjugés et un racisme profond, indicible, et conçues et mis en œuvre sans la société civile, sans notre participation, en nous ignorant donc, ces politiques ont conduit à l'impasse actuelle qui a renforcé les sentiments de frustration, et qui se sont parfois traduits par des dégradations dans l'espace public. Il faut que, très vite, nos jeunes retrouvent confiance en leur pays la Belgique où ils sont nés. Il faut les intégrer dans la recherche des solutions.

Pour le futur, travaillons ensemble. Nous devons nous mettre ensemble.

Nous tenons à saluer et à remercier la grande majorité de la population qui n'a jamais ménagé ses efforts pour dénoncer d'abord la colonisation, en suite les traitements inégaux discriminatoires réservés aux afro-descendants en général et aux Congolais en particuliers. Cette même population nous a soutenu dans nos différentes actions sur les questions telle la régularisation des sans-papiers, la naturalisation, et il est encourageant de voir également la jeunesse reprendre la cause anticoloniale, comme lors des manifestations contre le racisme du 6 et 7 juin dernier.

Nous saluons également la nouvelle classe politique, les scientifiques et la société civile, y compris mêmes des responsables de Institutions qui, décomplexés se démarquent clairement de la période macabre du colonialisme et qui veulent construire un mieux vivre ensemble. Que tous trouvent ici, l'expression de notre reconnaissance et notre soutien.

En guise de bonne foi, nous demandons au gouvernement une suspension de renvoi des personnes en séjours irréguliers originaires de ces trois pays jusqu' à la fin des travaux de cette Commission. Nous resterons acteurs et actrices très vigilant(e)s par rapport aux travaux de cette Commission et ceux-ci ne se feront pas sans nous.

Thème 2 :

Proposition de décolonisation de l'espace public

Par Billy Kalonji et Pat Patoma

Ce document ne s'étend pas en détails sur l'étendue du sujet sur la décolonisation de l'espace public mais reprend certains points et notre collectif travaille à rassembler le maximum d'éléments avec l'aide d'associations, chercheurs, historiens, économistes, juristes, artistes qui se penchent sur cette problématique.

Plusieurs d'entre nous se souviennent encore des propos injurieux tenus en 2011 par Théo Francken qui ne se figurerait pas la valeur ajoutée entre autre de la diaspora congolaise et qualifiait la colonisation et le pillage du Congo comme «une entreprise rentable». En effet, on sait que le Congo offrit un bel exutoire à la Belgique et que celle qui fut appelée «poor little Belgium» s'imposera sur le plan international grâce au poids du Congo! L'historien Stengers l'a bien écrit, Ford Walter en donne les détails .

Désiré Donuit a intitulé un de ses livres «Le Congo, champion de la Belgique en guerre»

En 2014 , lors de sa nomination comme Secrétaire d'état Nva à l'Asile et la Migration, une manifestation fut organisée devant cette même place où s'est déroulée la manifestation «Black Lives Matters». Les réactions du gouvernement belge se firent attendre et du côté parlementaire aucun écho ne se fit entendre.

Dans une Belgique qui doit en grande partie sa place internationale à l'apport incommensurable du Congo, quelle place est réservée à ce pays, quelle histoire de toute cette contribution se retrouve mentionnée quelque part?

Le rapport des experts des Nations Unies qui avaient rencontré et discuté avec les associations et les personnes issues de la diaspora congolaise suscitera une réaction mitigée du gouvernement belge, démontrant à suffisance que la Belgique a un sérieux problème avec son passé colonial!

Il faut reconnaître qu'en Belgique, l'espace public est fortement marqué par les traces de ce passé colonial : noms de rues, monuments, espaces urbains, bâtiments et même entreprises etc portent bien souvent la marque des crimes , de l'oppression, de la propagande coloniale infériorisant, subordinatrice et dont le pouvoir des images reste profondément ancré dans la mémoire de beaucoup de nos concitoyens . Tout ceci ayant généré une destruction sur le plan social, psychologique et ce jusqu'aux enfants issus de l'immigration .

La décolonisation de l'espace public est une nécessité. Il ne s'agit pas de se tirailler comme d'aucuns le pensent entre le déboulonnage des monuments et la contextualisation mais de faire parvenir à monsieur et madame tout le monde des informations , des connaissances, qui ne sont certes pas des choses nouvelles , mais qui restent trop souvent cloisonnées dans les milieux académiques , sans parvenir aux concernés belges comme afrodescendants auxquelles elles auraient dû bénéficier prioritairement. Nous avons par exemple les déclarations d'hommes politiques belges, leurs écrits qu'on peut retrouver dans les archives des débats parlementaires parlant des simples d'esprit, des naturels, de notre engagement à les mener à la civilisation !

Décoloniser l'espace public est un processus qui englobe la décolonisation mentale, la décolonisation des esprits, la décolonisation culturelle afin de connaître la vérité des histoires, de déconstruire les messages, de les fondre et enfin de reconstruire et de donner de la place à tout un chacun.

Décoloniser c'est casser les mythes, fondre le socle d'imaginaire immiscé dans tous les pans de la société, fondre la matière s'il le faut ! afin de repartir sur une histoire renouvelée, une histoire que tout citoyen belge vit avec apaisement.

La décolonisation de l'espace public est un processus qui passe donc également par la vérité et la justice. Une justice réclame des réparations.

L'héroïsation fut un choix des communes, des associations coloniales, des politiques en vue d'entretenir une image d'empire colonial belge. L'historien Matthew Stanard a dénombré 440 évocations du passé colonial dans l'espace public.

Que faire dans notre société multiculturelle de toutes ces évocations entretenues de nos jours encore par des folklores, des récits, des blagues ?

Il ne s'agit pas de s'engager dans des guerres comme le colonisateur l'a fait en son temps en commettant des crimes imprescriptibles, non ! Guerres d'ailleurs qui se perpétuent au Congo au profit de certains pays et multinationales.

Mais l'apaisement des esprits menant à la réconciliation demande de la part de certains d'entre nous un effort.

La décolonisation est une démarche qui permet à la Belgique d'affronter son passé colonial sur tous les angles. Elle doit s'inscrire dans les débats parlementaires, au niveau fédéral, régional, au sein des communes qui ont fait les éloges, dans les écoles et universités; on sait qu'il fut un temps où les études coloniales firent partie intégrante des cursus universitaires, dans les institutions et entreprises où des programmes de formation des cadres sur la diversité devraient être instaurés, dans les arts, les médias.

La décolonisation de l'espace public est un processus de démantèlement multiforme qui ne se contente pas d'un déboulonnage, d'une démolition, d'un remplacement ou d'installation de panneaux explicatifs. Il s'agit d'apporter des véritables solutions dans la durée, des réparations aux multiples problèmes découlant de l'histoire du colonialisme belge et de mettre fin aux continuités vécues après l'indépendance en Belgique et au Congo.

Aussi pour rejoindre les missions de la Commission spéciale en ses points 3.3) et 4.1)

- Faire une traçabilité de l'origine de la fortune de certaines entreprises, banques et familles belges et européennes liées au Congo; de la renommée acquise de plusieurs institutions belges
- Mentionner l'origine de la fortune de toutes ces entreprises, banques et familles
- Quid de la famille royale et de la Donation Royale
- Rendre accessible à tous toutes les archives susceptibles de contenir des informations précieuses
- Au même titre que la restitution des artefacts, il faut inventorier toutes les zones de provenance des objets et connaître les crimes et abus y perpétrés.
- Inventorier les parties du Congo où les contraintes, travail forcé, crimes et massacres ont été perpétrés en vue d'une réparation. Reconnaître les crimes d'exploitation et prévoir les dédommagements



histoire renouvelée, une histoire que tout citoyen belge vit avec apaisement.

La décolonisation de l'espace public est un processus qui passe donc également par la vérité et la justice. Une justice réclame des réparations.

L'héroïsation fut un choix des communes, des associations coloniales, des politiques en vue d'entretenir une image d'empire colonial belge. L'historien Matthew Stanard a dénombré 440 évocations du passé colonial dans l'espace public.¹⁰

Que faire dans notre société multiculturelle de toutes ces évocations entretenues de nos jours encore par des folklores, des récits, des blagues ?

Il ne s'agit pas de s'engager dans des guerres comme le colonisateur l'a fait en son temps en commettant des crimes imprescriptibles, non ! Guerres d'ailleurs qui se perpétuent au Congo au profit de certains pays et multinationales.

Mais l'apaisement des esprits menant à la réconciliation demande de la part de certains d'entre nous un effort.

La décolonisation est une démarche qui permet à la Belgique d'affronter son passé colonial sur tous les angles. Elle doit s'inscrire dans les débats parlementaires, au niveau fédéral, régional, au sein des communes qui ont fait les éloges, dans les écoles et universités; on sait qu'il fut un temps où les études coloniales firent partie intégrante des cursus universitaires¹¹, dans les institutions et entreprises où des programmes de formation des cadres sur la diversité devraient être instaurés, dans les arts, les médias.

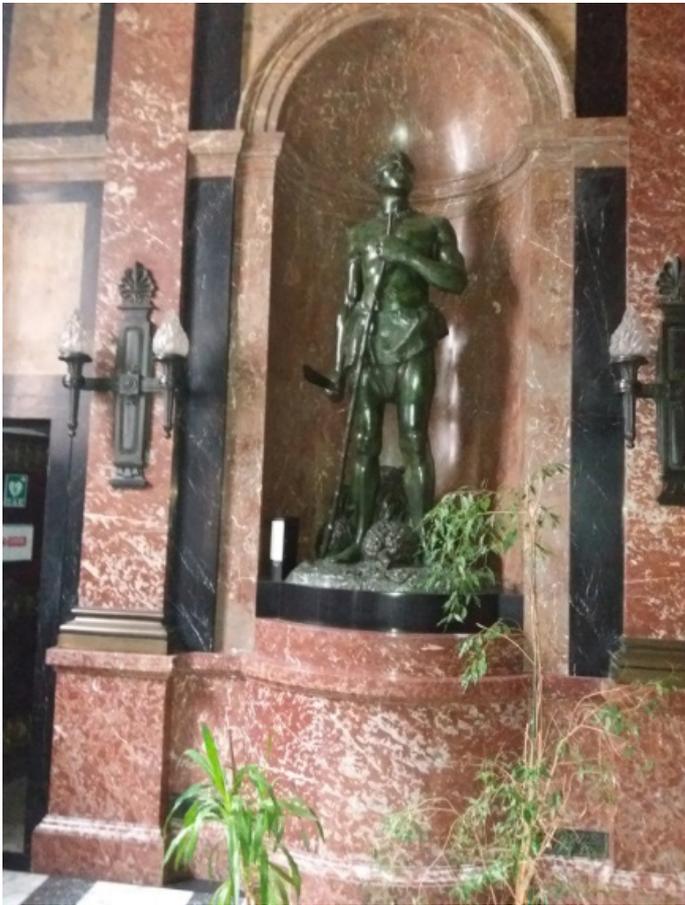
La décolonisation de l'espace public est un processus de démantèlement multiforme qui ne se contente pas d'un déboulonnage, d'une démolition, d'un remplacement ou d'installation de panneaux explicatifs. Il s'agit d'apporter des véritables solutions dans la durée, des réparations aux multiples problèmes découlant de l'histoire du colonialisme belge et de mettre fin aux continuités vécues après l'indépendance en Belgique et au Congo.

Aussi pour rejoindre les missions de la Commission spéciale en ses points 3.3) et 4.1)

- Faire une traçabilité de l'origine de la fortune de certaines entreprises, banques et familles belges et européennes liées au Congo; de la renommée acquise de plusieurs institutions belges
- Mentionner l'origine de la fortune de toutes ces entreprises, banques et familles
- Quid de la famille royale et de la Donation Royale
- Rendre accessible à tous toutes les archives susceptibles de contenir des informations précieuses
- Au même titre que la restitution des artefacts, il faut inventorier toutes les zones de provenance des objets et connaître les crimes et abus y perpétrés.
- Inventorier les parties du Congo où les contraintes, travail forcé, crimes et massacres ont été perpétrés en vue d'une réparation. Reconnaître les crimes d'exploitation et prévoir les dédommagements

¹⁰ "The Leopard, the Lion, and the Cock" Colonial Memories and Monuments in Belgium , Matthew Stanard

¹¹ Geleerd in de tropen, Leuven, Congo & de wetenschap, 1885-1960 Ruben Mantels, de uitbouw van de Leuvense kolonial beweging p105. L'École Coloniale Supérieure, https://www.bestor.be/wiki/index.php/Institut_universitaire_des_Territoires_d'Outre-Mer



Siège Leverhouse/ HE2B - ESI



Domaine régional de Solvay

Produits Lever





Monument au général Storms connu pour avoir décapité Lusinga Iwa Ng'ombe le chef des Tabwa et ramené son crâne en Belgique



Sur l'une des façades du Centre d'Enseignement Secondaire d'Etterbeek Ernest Richard

Arrière statue Trône



Thème 3 :

Analyse et leçons à tirer des expériences précédentes de négociations paritaires dans la relation pré et post-coloniales entre Belges et Africains anciennement colonisés par la Belgique, hier et Afro-descendants de Belgique, aujourd'hui.

Par Monique Mbeka Phoba, Desti Kahuka et Papa Wetshi

Justification du thème:

A la veille de l'ouverture de la Commission Vérité et Réconciliation au Parlement Fédéral belge, il nous est apparu nécessaire de passer en revue quelques exemples de négociations qu'on pourrait dire, toutes choses n'étant pas égales par ailleurs, similaires, afin d'en tirer des leçons utiles, pour nous assurer de résultats bénéfiques, tant pour les Afrodescendants de Belgique que pour décoloniser profondément la société belge.

Cette liste de négociations paritaires (et je mets le paritaire entre guillemets) n'est pas exhaustive, mais ce sont des événements qui ont frappé l'imaginaire et restent des références importantes de ce type de négociation.

A chaque fois, il s'avère que 6 points déterminent le processus favorable ou non pour la partie afrodescendante et permettent que cette dernière obtienne gain de cause.

- 1 Le point déclencheur ;
- 2 Le timing ;
- 3 L'offre d'expertise et la qualité de cette expertise afrodescendante : qualité d'intergénérationnalité, action commune et coordonnée de cette expertise etc.
- 4 La composition de l'agenda ;
- 5 L'élaboration/l'énonciation des solutions ;
- 6 Le comité de suivi.

Nous appliquerons ces 6 points à 4 expériences pertinentes et similaires de commissions parfois paritaires, parfois pas, ayant concerné les afrodescendants de Belgique dans des circonstances pré ou post-coloniales :

- 1 La Table Ronde Politique, de janvier/février 1960 ;
- 2 La Commission Lumumba, de 2000/2001 ;
- 3 L'Afrika Museum et le processus de sa rénovation, entre 2001 et 2018 ;

1 La Table ronde politique (et en partie la Table ronde économique):

Date et lieu : A Bruxelles, entre le 20 janvier et le 20 février 1960

Déclencheur : les émeutes du 4 janvier 1959, qui ont brisé l'image de colonie modèle dont la Belgique aimait à se targuer.

Objectif : aider le Congo à passer d'un régime de tutelle à l'indépendance.

Réalisation : Le 20 janvier s'ouvrait la Table Ronde Politique, qui aboutit à la réalisation des vœux des Congolais : l'indépendance immédiate, au lieu d'une forme plus ou moins étendue d'autonomie interne, telle que l'aurait souhaité le gouvernement belge de Gaston Eyskens.

Cinq des six points ont été respectés :

- Le point déclencheur, les émeutes de janvier 1959, étant le fait d'une population congolaise et l'expression de son ras-le-bol à propos de sa situation institutionnelle,
- Le timing : Ce point déclencheur a déclenché le timing. Entre les émeutes de janvier 1959 et la proclamation de l'indépendance, il ne s'est passé que 1,5 an
- L'offre d'expertise et la qualité de cette expertise : les qualités d'intergénérationnalité, d'action commune et coordonnée furent patents. Les leaders congolais ont été appuyés par leurs conseillers de bonne volonté, les étudiants congolais, qui plus au fait des réalités belgo-belges que les leaders ont pu leur glisser quelques conseils bienvenus. N'oublions pas que ces étudiants ont contribué à la médiatisation de l'évènement par un moyen inédit. Ils ont commandé à l'African Jazz de Joseph Kabasele 2 chansons qui devenaient devenir la bande-son des indépendances africaines : Indépendance Chacha et Table Ronde et lancer le genre à succès d'une nouvelle musique : la rumba.
- La composition de l'agenda : les délégués congolais ont imposé l'indépendance immédiate, quand le gouvernement de Gaston Eyskens envisageait la mise en place de formes d'autonomie interne, intermédiaires, en reléguant l'indépendance dans un futur hypothétique. Front Commun.
- L'élaboration/l'énonciation des solutions : elle a correspondu aux desiderata congolais
- Le comité de suivi : c'est à propos de ce comité de suivi que les délégués ont péché. La table ronde économique, qui s'est tenue du 26 avril au 16 mai 1960, en faisait partie et elle a été dominée par la partie belge et pas du tout été gérée par les leaders congolais, trop confiants après leur victoire de janvier 1960 et qui se sont lancés dans une campagne électorale pour les postes de pouvoir, en mai 1960. Ils ont alors délégué leurs prérogatives aux étudiants congolais, dont les faiblesses tactiques ont ouvert un boulevard à leurs interlocuteurs belges plus expérimentés et retors. Le nouveau pays se réveilla après l'indépendance avec des caisses vides et son patrimoine envolé. Avoir accepté, avec un mauvais timing, la table ronde économique fut une erreur fatale et le début du contentieux belgo-congolais, qui reste irrésolu à ce jour.

2 La Commission Lumumba :

Date et lieu : A Bruxelles, du 23 mars 2000 au 31 octobre 2001

Déclencheur : la sortie du livre « L'assassinat de Patrick Lumumba », par Ludo de Witte, en 2000

Objectif : Savoir si la Belgique avait une responsabilité dans l'assassinat de Lumumba, comme le livre de Ludo de Witte le formulait.

Les 6 points n'ont pas été respectés :

- Le point déclencheur, le livre de Ludo de Witte, n'a pas été le fait de Congolais et d'Afrodécendants
- Le timing : il a été entièrement décidé par la classe politique belge, qui en a fait un objet de débat interne, au moment où les libéraux revenait au pouvoir dans la coalition arc-en-ciel et que Louis Michel, en tant que ministre des Affaires Etrangères, a un impact sans appel sur le déroulement des événements politiques qui suivirent la mort de Laurent Kabila, en soutenant le fils Joseph Kabila, pour en prendre la suite au pouvoir
- L'offre d'expertise et la qualité de cette expertise : la Commission d'enquête a été un débat entre historiens et députés belges. Se sont notamment opposés 2 tenants de thèses opposés sur la mort de Lumumba Ludo de Witte et Jacques Brassine. Un historien congolais, Jean Omasambo, a, pour la forme, pu faire une intervention, mais sans avoir accès aux mêmes sources de documentation que ses collègues belges et en étant exclu de leurs rares réunions, dans un climat très suspicieux.

Officiellement, donc, ni le gouvernement et les experts congolais, ni les ressources d'expertise afrodescendante en Belgique ou ailleurs dans le monde n'ont été conviés à participer à cette Commission de façon paritaire avec leurs homologues belges. Il avait pourtant été envisagé d'appeler des historiens congolais en plus grand nombre, mais cette piste fut rapidement abandonnée

- La composition de l'agenda : la commission d'enquête parlementaire s'est acharnée à investiguer sur le COMMENT de la mort de Lumumba, mais elle a avec soin écarté la question du POURQUOI, que sans doute une expertise afrodescendante aurait demandé. Il faut noter aussi que certains parlementaires ont à ce moment proposé d'élargir le débat à la question décoloniale, ce qui ne s'est pas concrétisé à ce moment mais se fait la Commission

Vérité et Réconciliation..

- L'élaboration/l'énonciation des solutions : elle a correspondu au momentum belge du moment. Louis Michel a énoncé solennellement devant François Lumumba les regrets et les excuses de la Belgique, en confirmant que la Belgique avait une responsabilité morale dans la mort de Lumumba, ce qui était une concession sans danger et évitait la question épineuse des réparations. Une Fondation Lumumba a été proposée comme une certaine forme de réparation, finalement sans grande portée.

Le comité de suivi : un comité de suivi n'ayant pas été institué, cette Fondation Lumumba est quasi restée lettre morte. Au niveau de ses réalisations, comme de son impact médiatique.

3 Le processus de rénovation et de décolonisation du Musée de Tervueren :

Date : De 2003 à 2018

Incident déclencheur : l'arrivée d'un nouveau directeur au Musée de Tervueren Guido Gryseels et la réfection de l'ancien palais des Colonies, très endommagé par le temps.

Objectif : échapper à l'appellation infâmante de dernier musée colonial d'Europe.

- Le point déclencheur : Le nouveau directeur du Musée de Tervueren, Guido Gryseels, nommé en 2001, venait du secteur agronomique et ne baignait pas dans le même sérail que les directeurs précédents. Il a perçu assez vite que l'image d'un musée fossilisé dans l'ère coloniale, posait problème. Il s'est servi de la nécessité de réfectionner le bâtiment qui tombait en ruines.
- Le timing : Il a enclenché dès 2003, avec le personnel du Musée, une réflexion sur la nécessité de changer l'exposition permanente et d'en exclure les stigmates coloniaux les plus caricaturaux. De préférence, en association avec la diaspora afrodescendante de Belgique. Cette diaspora avait, bien avant l'arrivée de Guido Gryseels, initié un rapprochement avec le musée de Tervueren, afin de réclamer un droit de regard sur les collections du Musée. Guido Gryseels vit tout l'intérêt de cette dynamique et le 17 novembre 2004, fut ainsi créé le Conseil de concertation MRAC-Associations Africaines de 17 membres, en sigle, COMRAF, avec lequel ont été signés 3 accords de partenariat pluri-annuels, 2004-2008, 2008-2012 et le dernier 2012-2016. Après plusieurs reports, le nouveau musée a réouvert le 9 décembre 2018. Il avait été fermé entre 2013 et 2018, durant 5 ans.
- L'offre d'expertise afrodescendante et la qualité de cette expertise : Au moment de la fermeture du Musée, le COMRAF a préféré déléguer ses prérogatives de co-création de la nouvelle exposition permanente à un groupe restreint d'experts, identifiés comme le groupe des 6 et composé d'afrodescendants, qui pouvaient revendiquer une expérience en histoire de l'art, en commissariat d'exposition, en sociologie et/ou en gestion culturelle : Billy Kalonji, Toma Luntumbue Muteba, Anne Wetsi Mpoma, Ayoko Mensah, Emeline Uwizeyimana et Gratia Pungu. Ce Groupe des Six devaient donc devenir les porte-voix de la communauté afrodescendante pour que les nouvelles expositions offrent une vision décolonisée de l'Afrique. Ces experts avaient non seulement des origines

congolaises, mais aussi rwandaise et burundais et y avait été adjointe une originaire du Togo. Cette sélection de talents afrodescendants était donc plus que prometteuse. Mais, elle n'a eu aucun impact sur l'agenda.

- La composition de l'agenda : Leur impact sur la nouvelle présentation de l'exposition permanente a été jugée très faible. Leur plus grand apport se résume à une nouvelle salle intitulée « la salle diaspora », une de leurs rares recommandations, suivie d'effet. Pourquoi un impact si faible ? 1- Parce que la réflexion avait déjà été commencée par les experts du musée depuis 2003 et les experts n'ont pu faire leurs doléances que 10 ans plus tard. L'intégration de leurs suggestions a donc été dès le départ fortement soumise à caution ; 2- Le budget du musée pour la rénovation était de 66 millions, 65 millions ont été requis par les travaux de rénovation du bâtiment et 1 million pour la nouvelle exposition permanente et les autres changements. D'office, les propositions des experts furent toutes jugées irréalisables, mais c'est parce que le musée ne s'était pas donné les moyens de sa prétention à décoloniser l'institution ; 3- Le statut du Groupe des 6 par rapport au Musée : Les experts étaient liés dans leurs activités au COMRAF, pas au Musée de Tervueren par un contrat précis quant à leurs tâches et leurs droits et devoirs. Ce qui fait que dès lors que le COMRAF n'a pas reconduit le dernier contrat avec le Musée, en 2016, le musée n'était plus tenu de poursuivre ses relations avec le Groupe de 6.

Conclusion

A ces 3 exemples, on pourrait ajouter le parcours épique pour avoir une place Lumumba à Bruxelles, la Commission parlementaire à propos des torts faits aux Metis, la Table Ronde économique, de façon plus approfondie que la présentation rapide que j'en ai faite ou la Conférence de Berlin de 1885 et leur appliquer le même canevas d'analyse des 6 critères.

Thème 4:

Proposition de solutions aux problèmes touchant à l'Enseignement, l'Emploi, le Logement et Représentativité dans les institutions publiques et Santé

Par Aline Bosuma

Des Congolais.e.s, des Burundais.e.s et des Rwandais.e.s, que j'appellerai ici des Afrodescendant.e.s sont en lutte afin de faire face aux défis normaux de la vie, mais plus encore aux injustices qui leurs sont faites et aux discriminations et agressions dont ils font régulièrement l'objet. Ils luttent afin de faire face aux mécanismes d'anti progression que d'autres mettent en place, consciemment ou non, et qui les empêchent de déployer pleinement leur potentiel et de vivre où, avec qui et comment ils l'entendent.

Ces discriminations et ces injustices ont lieu tous les jours. Si certaines sont à caractère sexiste, âgiste ou validiste, les plus fréquentes sont à caractère raciste et, plus spécifiquement encore, à caractère négrophobe ou afrophobe.

Je voudrais évoquer quelques faits, aujourd'hui attestés par des études de plus en plus nombreuses, mais dénoncés, depuis longtemps, par les personnes d'ascendance africaine ou par leurs allié.e.s, qu'ils soient de simples citoyen-ne-s ou encore des acteur-trice-s de terrain, des militant.e.s ou des activistes.

Le domaine de l'emploi.

Je me référerai ici à une étude commanditée par la Fondation Roi Baudouin, parue en 2017¹², afin de vous donner quelques chiffres. Savez-vous que, parmi tous les groupes issus ou non de l'immigration, présents en Belgique, les Afrodescendant.e.s sont les plus éduqué.e-s ? 60% des Afrodescendant.e.s ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Paradoxalement, à compétences égales, le taux de chômage des Afrodescendant.e.s est 4 fois supérieur à celui que connaissent les autres groupes.

L'étude nous dit encore, je cite, que « parmi les Afrodescendant.e.s qui ont un emploi, 56% sont en situation de déclassement, entendez par là que leur qualification est supérieure à ce que leur emploi requiert ». Fin de citation.

Le domaine du logement.

Les chiffres révélés par une étude de 2017, menée par la VUB et l'Université de Gand¹³, corroborent ce que nous Afrodescendant.e.s et allié.e.s dénonçons depuis longtemps.

À savoir que :

- Il existe une très forte discrimination vis-à-vis des candidat.e-s à la location, dont le nom est à consonance nord-africaine ou africaine sub-saharienne
- Pour les personnes dont le nom a une consonance africaine sub-saharienne, le taux de discrimination est de 21% ou de 23% selon que l'on considère les hommes ou les femmes.
- D'autre part, environ un tiers des agents immobiliers de la Région de Bruxelles Capitale répondent favorablement à la demande, faite par certain.e-s propriétaires, de discriminer les minorités ethniques et les personnes vivant avec des revenus sociaux (chômage et autres revenus de remplacement).
- Les agents immobiliers sont plus enclins à discriminer, lorsque les biens en location sont chers et dans des communes ayant une faible diversité ethnique.

Si l'on ajoute à cela le fait que la source des revenus est également un élément de discrimination chez les agents immobiliers, puisque à salaire égal, dans 1/3 des cas, l'agent immobilier privilégiera le candidat dont le revenu est un salaire plutôt que celui qui a un revenu de remplacement. On peut donc voir là comment la combinaison de différentes discriminations dessine la cartographie de notre pays et la répartition des populations ethniquement différentes au coeur de nos villes. Oserais-je parler de ségrégation ?

¹² DEMART, S., SCHOUMAKER, B., GODIN, M., ADAM, I., (2017), Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais, Fondation Roi Baudouin

¹³ VERHAEGHE, P.P., COENEN, A., DEMART, S., VAND DER BRACHT, K., VAN DE PUTTE, B., (2017) Discrimibrux, Discriminatie door vastgoedmakelaars op de private huurwoningmarkt van het BrussesHoofdstedelijk Gewest, Gent : vakgroep Sociologie, Universiteit Gent

Concernant l'enseignement, je vous recommande une étude, parue il y a peu, qui atteste de ce que des Afrodescendant·e·s vivent comme discrimination, dans ce domaine : Par exemple, le fait que, plus que d'autres, les jeunes Afrodescendant·e·s sont, plus facilement orienté·e·s vers les filières les moins valorisées, qui ne correspondent parfois ni à leurs capacités, ni à leurs compétences, ni à leurs choix d'orientation.

Sur la question de la représentativité des Afrodescendant·e·s dans les institutions publiques, médias et autres lieux de pouvoirs et d'expression, je me contenterai de vous lire l'intitulé d'un article que Le VIF, L'Express a mis en ligne le 3 septembre dernier, tant il résume bien la situation : « Politique, entreprises, armée, culture, magistrature... Les Afro-descendants sont quasi invisibles aux postes de pouvoir et d'influence dans notre pays. Ils sont pourtant plus diplômés que la moyenne des Belges. La Belgique serait-elle moins ouverte qu'elle veut le croire ? ».

La question est posée...

Je terminerai de dresser le tableau des agressions faites aux Afrodescendant·e·s en déplorant, puisque Djia Mambu, dans son excellent ouvrage *Peaux Noires, médias blancs*¹⁴ nous dit que « Les médias sont une des sources principales d'appréhension de la réalité », que l'Afrique et les Noir·e·s y soient si souvent représenté·e·s de manière simpliste, caricaturale et stéréotypée.

Il est également à déplorer que la présence des personnes racisées ne soient pas une simple banalité, mais qu'on les présente trop souvent sur le devant de la scène pour une « bonne raison » : témoigner (et non pas partager leur expertise) sur des sujets qui concernent les noir·e·s. Alors qu'ils pourraient être présent·e·s pour, comme les personnes non racisées, parler de tous types de sujets, sans censure, allant de la philosophie à l'astronomie, du développement personnel à la médecine.

Tous ces faits, ces discriminations sont bien réels, et d'après Unia, en augmentation.

Qu'est-ce que cela a à voir avec le passé colonial belge et donc avec la CVRR ?, nous demanderont certain·e·s.

Voyons voir ! ¹⁵

Si l'on se penche sur la période coloniale belge et les années léopoldiennes qui l'ont précédée, on peut, par exemple, observer que la « Théorie des races »¹⁶, qui postule que les supposées races ne seraient pas égales¹⁷ s'est largement répandue et déployée au cours de cette période. On peut également observer qu'il en est de même à propos de l'idée selon laquelle les Africain·e·s devaient être encouragés à passer de la sauvagerie à la civilisation.

Civilisation qu'ils pourraient acquérir au contact des Belges, qui en seraient doté·e·s, contrairement à eux/elles.

Si l'on se focalise encore sur cette même période, on pourra se remémorer l'action de la propagande coloniale, mise sur pied pour diffuser ces idées et théories auprès de tou·te·s, aussi bien auprès des Belges, que des Congolais·e·s, puis des Rwandais·e·s ou des Burundais·e·s, ceci afin d'assurer que, toutes et tous finissent par épouser cette idéologie et par prendre pour vraie et valable cette vision de l'Africain·e et de ce que devait être le rapport entre Belges et Africain·e·s.

Cette propagande est le socle ayant permis de considérer que l'Autre était à civiliser et que tous les moyens étaient bons pour y parvenir, pour le soumettre, l'asservir et mater toutes ses tentatives de rébellion.

Ainsi, pour la bonne cause et respectant ce cadre, il fut considéré comme moral et juste, de chicotter, violenter, violer, tuer, piller, voler, ségréger et exploiter d'une part, tout en enseignant, soignant et évangélisant d'autre part.

¹⁵ Voir informations complémentaires au point 1 de l'annexe : « Cheminement historique ».

¹⁶ Voir la Théorie des races de Josiah CLARCK NOTT

¹⁷ DE GOBINEAU Arthur : *Essai sur l'inégalité des races humaines*, Paris, Firmin-Didot frères, 1853-1855, 4 vol., (1853)

¹⁴ MAMBU Djia, *Peaux noires, médias blancs. Stigmatisations des Noirs et de l'Afrique dans la presse belge et française*, éd. Kwandika, 2018, 198p.

Si l'on se concentre sur ce passé et toutes les idées et pratiques qu'il a véhiculées, l'on peut se demander si elles ont bien périclité et été abandonnées.

Quelques éléments de réponse nous ont été apportés par les chants, pourtant anciens, repris dernièrement par de jeunes gens à Pukkelpop. Quelques éléments de réponse ont été apportés par les insultes discriminatoires et violences verbales et physiques que, trop fréquemment, nombre d'entre nous ont encore à subir de la part de citoyen-ne-s ou agent-e-s de l'État belge.

Voilà donc comment le présent a encore à voir avec le passé colonial.

Voilà qui nous montre que c'est sur ce qui reste de ces idéologies et pratiques qu'il nous faut aujourd'hui travailler avec force et détermination.

Il y a un continuum, une survivance de ces idées et pratiques. Un continuum qui ne dit pas son nom, mais agit bel et bien au coeur de chacune des situations du présent évoquées depuis le début de cette allocution et au travers de celles qui ont précédé ou vont suivre.

Si certain-e-s n'ont pas encore conscience de ce continuum, et semblent ne pas le percevoir, c'est qu'ils ne sont pas frappé-e-s dans leur quotidien ou dans leur chair par les effets nombreux et omniprésents de ce racisme latent ou patent.

Si nombre de Congolais, Rwandais et Burundais (et bien d'autres encore) ont conscience de ce continuum, semblant alors, aux yeux des autres, le voir et l'entendre partout, c'est qu'ils sont frappé-e-s, dans leur quotidien et parfois dans leur chair, par les effets, nombreux et omniprésents de ce racisme latent ou patent.

Aussi, pour débusquer, partout où il se trouve dans la société belge, le moindre relent de racisme, pour que cette Commission vérité, RÉPARATION et réconciliation ne soit pas un simple pansement sur une plaie béante, je vous annonce, Mesdames, Messieurs, cher.e.s parlementaires, cher.e.s expert.e.s que vous aurez besoin de nous.

Vous allez devoir faire AVEC nous.

Nous ne vous laisserons pas faire SANS nous !

Aussi, voici de quoi passer à l'action. Car, non, il n'y a pas d'antiracisme, d'anti-négrophobie passive, il n'y a d'anti-négrophobie et d'anti-racisme que dans l'action. Voici donc quelques pistes de travail et de solution à mettre en place, selon nous, pour amorcer le travail de décolonisation de la société et des mentalités.

REMARQUE : Il est à noter que, pour la mise en action et en pratique de chacune de ces pistes, la participation active et réelle, d'égal-e à égal-e et donc rémunérée de personnes d'ascendance africaine ayant les compétences utiles, est indispensable et ce à tous les niveaux de décision, de pouvoir et d'exécution.

Mettre en place et produire des outils et moyens pédagogiques et légaux

Enseignement

- Des cours d'histoire sur les explorations (appelées découvertes par les Européens), l'esclavage, la colonisation, la théorie des races, le colonialisme, le néo-colonialisme et leurs méfaits sur les NoirFe-s et ce que cela à (r)apporté à l'Europe (une sorte de bilan)
- Produire et diffuser des outils didactiques et pédagogiques sur ces questions et sur celle des stéréotypes, préjugés et discriminations : manuels scolaires, livres, films, expositions, œuvres artistiques
- Organiser des ateliers, conférences, débats sur ces questions
- Créer un musée (des musées) et monuments de l'histoire de l'esclavage, de l'histoire de la colonisation, Musée du Congo, Musée du Rwanda, Musée du Burundi
- Créer un centre de recherche sur les questions de la rencontre des peuples d'ailleurs avec ceux d'Afrique (interactions positives et négatives)
- Diversifier toutes les catégories du personnel enseignant, à tous les niveaux maternel, primaire, secondaire, supérieur et universitaire

Légiférer sur les matières suivantes : racisme,

- Créer et/ou renforcer l'arsenal juridique pour punir et prévenir les actes racistes, discriminatoires et mettre en place les moyens de faire respecter ce cadre juridique fort.
- Prendre des mesures fortes, telle que l'instauration de quotas, par exemple, pour accroître la visibilité des Noir·e·s (sur le marché de travail, dans les médias, aux postes à responsabilité, dans les milieux scientifiques, universitaires et culturels,...)

Entrepreneuriat

- Encourager et soutenir l'entrepreneuriat des afro-descendant·e·s afin de stimuler des modèles et des références (rôle models) au sein de la communauté ;

Santé mentale et bien-être

- Que soient intégré·e·s à la CVRR psychiatre(s), psychologue(s) et/ou psychogénéalogiste(s) non blanc·he·s, désigné·e·s par nos soins.
- Mettre en place un Fonds de soutien à la santé mentale et au bien-être des Afrodescendant·e·s afin que le soin des traumas et difficultés psychologiques liées à la charge raciale et à la négrophobie soient collectivement prises en charge par les Belges que nous sommes toutes et tous.

Etc.

D'autres pistes seront encore mise en évidence au cours du travail que les sociétés civiles congolaises, burundaises et rwandaises mèneront en parallèle de la CVRR.

